

Île-du-Prince-Édouard		www.healthpei.ca
Médicaments sur ordonnance	<p>La province paie en dernier recours. Les programmes sont fournis par l'entremise des pharmacies communautaires.</p> <p>Seniors' Drug Cost Assistance Plan : Les résidents sont automatiquement admissibles à l'âge de 65 ans. Le programme subventionne les frais des médicaments, en particulier l'usage à long terme de médicaments en raison d'une maladie chronique. Les aînés paient une première tranche de 8,25 \$ des frais de médicaments et des honoraires professionnels. Médicaments sur ordonnance approuvés (ordonnance requise). Toutes les pharmacies disposent d'une liste préétablie des médicaments assurés.</p> <p>Family Health Benefit Program : La protection dépend du revenu et du nombre de personnes à charge. Les demandeurs doivent payer les honoraires professionnels de la pharmacie pour chaque ordonnance. Aucune demande d'autorisation spéciale n'est prise en compte dans le cadre de ce programme. La protection se termine lorsqu'il n'y a plus de personnes à charge âgées de moins de 25 ans qui sont des étudiants à temps plein ou âgées de moins de 18 ans.</p> <p>Programme de médicaments onéreux : Offre du soutien à toute personne dont les coûts des médicaments sur ordonnance influencent sa capacité à répondre aux besoins essentiels de son ménage. Aucune prime ni frais d'inscription et aucun maximum. Une franchise annuelle établie selon le revenu devra être atteinte pour le ménage et les médicaments admissibles seront ensuite remboursés à 100 %. No premium or fees to enroll and no maximums. La liste des médicaments onéreux assurés comprend les médicaments additionnels qui ne sont pas couverts à titre de la liste des médicaments assurés de l'Î.-P.-É.</p> <p>L'Île-du-Prince-Édouard offre un certain nombre de programmes d'assurance-médicaments. Ce sont notamment les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • AIDS/HIV Program; • Children in Care Program; • Community Mental Health Program; • Cystic Fibrosis Program; • Diabetes Program • Erythropoietin Program • Financial Assistance Program • Growth Hormone Program • Hepatitis Program • High Cost Drug Program • Intron A-Interferon Program • Meningitis Program 	
Analyses de laboratoire et tests de diagnostic	Ces analyses et tests sont assurés lorsqu'ils sont effectués dans un hôpital ou par un établissement agréé.	
Hospitalisation	Chambre standard sans frais. Une chambre à deux lits coûte de 92 \$ à 114 \$ par jour et une chambre privée, de 115 \$ à 141 \$ par jour. (Tarifs assujettis à la loi)	
Ambulance	Les résidents de la province âgés de moins de 65 ans paient des frais de 150 \$ par transport terrestre. Aucuns frais ne sont exigibles dans le cas des transports par ambulance aérienne nécessaires sur le plan médical, de la province vers un hôpital recommandé. Aucune protection concernant les transports en ambulance aérienne à l'extérieur de la province.	
Examens de la vue	Aucune protection.	
Lentilles intraoculaires (LIO)	Les LIO rigides standard sont assurées (une par œil au cours de la vie). Les lentilles souples ou pliables donnent lieu à un paiement de 75 \$; le reste doit être déboursé.	
Soins dentaires	Il existe un programme provincial qui assure les enfants âgés de 3 à 17 ans, moyennant des frais annuels et une quote-part pour chaque service, pour la plupart des services de base, y compris les examens annuels, les radiographies, les nettoyages, le fluorure, les résines de scellement et les IHO. Les obturations, les extractions, les traitements de canal sur les dents avant et les traitements limités d'orthodontie au moyen d'appareils amovibles sont également assurés. Pour toutes les autres personnes, certaines chirurgies buccales sont assurées si elles sont pratiquées à l'hôpital par un chirurgien buccal et nécessaires sur le plan médical.	
Prothèses auditives	Aucune protection.	
Soins infirmiers et soins à domicile	Des soins à domicile sont offerts aux personnes qui en ont besoin, comme il est établi par un travailleur de soutien ou un médecin.	
Physiothérapie	Sur ordonnance d'un médecin et lorsque les services sont donnés dans un hôpital.	
Chiropratique	Aucune protection.	
Podologie	Aucune protection.	
Autres services paramédicaux	Aucune protection.	
Fournitures médicales	Aucune protection.	
Voyage	Les frais de traitement à l'étranger sont remboursés au tarif d'un médecin et d'un hôpital de l'Île-du-Prince-Édouard, en dollars canadiens.	
<p>REMARQUES : Green Shield Canada met à jour les présents renseignements une fois par année; toutefois, les ministères de la Santé provinciaux font leur propre mise à jour. Le présent document constitue un aperçu général. Pour obtenir des renseignements plus détaillés, veuillez communiquer avec le ministère de la Santé provincial concerné. GSC n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude des renseignements contenus dans ce document. Ils ne doivent être utilisés qu'à titre de référence.</p>		